



Prevoyance au quel je cotise

Par **caty4**, le **09/01/2015** à **14:24**

bonjour

je voulez savoir en mars

2003 le medecin conseil ma reconnu un taux handicap je percois une rente pour cette reconnaissance maladie professionnel

de nouveaux en avril 2014 je suis reconnu pour une autre MP

la prevoyance qui doit m indemniser veut calculer mon indsemniter en se servant de ma rente qui na rien a voir avec cette nouvelle maladie prof

je voudrait savoir si il on droit

depuis le 22/12/2014 dernier jours de paiment de l organisme cpam

la releve se fait par la prevoyance et a se jours je n et rien percus de leur part

cordialement

MME MARTINS CATHERINE

Par **P.M.**, le **09/01/2015** à **16:45**

Bonjour,

Tout dépend comment se sert la prévoyance de votre pension précédente mais a priori, tous les revenus professionnels entrent en ligne de compte...